



Avoir 18 ans et plus

Titulaire au minimum d'un BEP ou admis à suivre une première Réalisation d'un stage chez un vétérinaire

de quelques jours pour confirmer votre projet de formation

Devenez Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)

**Formation sur 2 ans
en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**

• Le travail d'un auxiliaire spécialisé vétérinaire

Cette catégorie d'emploi de personnel non vétérinaire des cabinets, cliniques et centres hospitaliers vétérinaires est définie par trois groupes de compétences, au service de la clientèle, du vétérinaire et de l'entreprise

ASV : des compétences au service...

... de la clientèle, propriétaires des animaux	... du vétérinaire	... de l'entreprise
L'accueil physique et le standard téléphonique Le conseil aux clients pour la parapharmacie, la nutrition	La manipulation des animaux, les soins infirmiers	Hygiène des locaux, désinfection du matériel de soin, bien-être des animaux, le suivi des dossiers clients

• L'architecture de la formation d'auxiliaire spécialisé vétérinaire

La certification officielle « ASV » est délivrée à l'issue de la formation de 2 ans de (670¹ heures en contrat de professionnalisation) (810 heures en contrat d'apprentissage) à condition d'avoir acquis les 10 Unités de Compétences (UC).

1ère année

UC 1	UC 2	UC 3	UC 4	UC 5
Accueil	Secrétariat	Hygiène et sécurité	Contention	Matériel médical

2ème année

UC 6	UC 7	UC 8	UC 9	UC 10
Conseil et vente	Assistance administrative	Soins complémentaires	Assistance chirurgicale	Adaptation au champ d'exercice

¹ Remises à niveau complémentaires si nécessaire

- **Connaissez-vous les réalités du métier d'auxiliaire ?**

- ⇒ **Où le métier s'exerce-t-il ?**

Les auxiliaires travaillent dans les cabinets, cliniques et centres hospitaliers dont les chefs d'entreprise sont des vétérinaires. Dans la plupart des cas, ce sont des entreprises de moins de 10 salariés. Elles répondent aux besoins de toutes les clientèles, vivant en milieu rural comme en milieu urbain.

- ⇒ **C'est un métier de service**

- Au service du vétérinaire qui soigne les animaux malades, l'auxiliaire l'accompagne dans tous les actes de soins, y compris dans le cadre d'interventions chirurgicales.
- L'auxiliaire est au service des clients, propriétaires des animaux. Il est confronté à la souffrance des animaux. Ceux-ci doivent être accueillis dans le meilleur cadre.
- Enfin, l'hygiène des locaux, l'accueil chaleureux et l'excellente organisation de travail de l'auxiliaire sont des performances attendues par les clients.

- ⇒ **Quelles sont les principales compétences de l'auxiliaire spécialisé vétérinaire ?**

L'auxiliaire doit savoir agir dans le domaine de la santé animale. Manipuler les animaux, aider le vétérinaire pour tous les actes de la médecine vétérinaire en exécutant les ordres qu'il donne. Procéder à toutes les mesures d'hygiène imposées dans un contexte de soins et une exigence au quotidien.

Le domaine commercial est tout aussi important : vendre des produits de nutrition animale ou de parapharmacie en conseillant la clientèle est indispensable à l'économie du cabinet et à la satisfaction des clients.

Des compétences en organisation et en secrétariat répondent à la fonction d'interface de l'auxiliaire entre les clients et le vétérinaire.